

Commune de RONCEY Conseil Municipal

Réunion du 4 Juillet 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 4 juillet 2017 à 20 heures 30, sous la présidence de M. HALBECQ Claude, Maire. M. COSTARD Yannick était absent excusé.

1) Point sur l'actualité

Monsieur le Maire a fait part de différentes manifestations qui se sont déroulées dernièrement sur la commune (L'inauguration de l'Agence Postale Communale, de la Bibliothèque et de la Mairie, la kermesse de l'école, le tournoi de foot...).

Le problème de la vitesse excessive dans le bourg a été de nouveau abordé.

Monsieur le Maire a présenté le bilan d'activité de l'Agence Postale Communale depuis le mois d'octobre 2016. Celui-ci est très satisfaisant et toujours en progression. Il incite les habitants de Roncey et des environs à venir à la Mairie et à utiliser ces services.

Monsieur le Maire a fait part des différentes actualités concernant les commerces de la Commune. M. Jean-Marc CHATELET le fleuriste a organisé une visite du jeudi. De nouveaux couvreurs M. et Mme DORÉE Sylvain sont installés sur la Commune. Le Conseil Municipal a donné un avis favorable pour l'achat des fournitures d'épicerie de la cantine auprès de Mme Sandra DUDOUIT Proxi.

Monsieur le Maire a donné lecture d'un courrier de l'Abbé Vallançon concernant la fin du bail du presbytère et la proposition de nouvelles formes de compensation de la Commune à la paroisse.

Le Conseil Municipal a approuvé les statuts du Syndicat Mixte Manche Numérique et a décidé d'adhérer à ce syndicat sur la compétence « Informatique de Gestion » ; Monsieur Nicolas DESCHATEAUX a été désigné représentant de la commune.

2) Agents communaux : rencontre MSA

Monsieur le Maire a fait part d'une rencontre MSA relative aux autorisations de conduite des tondeuses autoportées. Une formation pour l'utilisation des extincteurs sera à prévoir lors de l'entretien prévu en fin d'année.

3) Budgets 2017 :

Monsieur le Maire a fait le point sur l'exécution des différents budgets. Le remboursement de la ligne de trésorerie est en cours.

Le Conseil Municipal a accepté la proposition de l'entreprise LEBAUDY à Hambye pour la vente du tracteur, soit 7500 €.

Une rencontre avec AXA a eu lieu dernièrement afin de revoir les différents contrats d'assurance.

4) Visiocom : convention véhicule

La convention pour le véhicule électrique a été signée. Un rendez-vous est prévu le mercredi 12 juillet 2017 à 10h. La démarche commerciale sera lancée en septembre.

5) Communauté Coutances Mer et Bocage

Monsieur HELAINE Daniel a fait part de différentes informations concernant la Communauté « Coutances Mer et Bocage », à savoir l'informatisation des écoles, le cadrage budgétaire des différents services... La prochaine réunion de la CLECT (*commission locale d'évaluation des charges transférées*) aura lieu le mercredi 12 juillet 2017.

La conférence des Maires est un lieu de réflexion et d'orientation pour la Communauté « Coutances Mer et Bocage ». Actuellement, une réflexion est en cours sur la manière de travailler sur les anciens pôles qui ne sont plus utilisés à ce jour (ex : Cerisy-La-Salle). La prochaine réunion du pôle est prévue le 18 juillet 2017 à 20h30.

Mme LEPESQUEUX-VOISIN Delphine a présenté le compte-rendu du Conseil d'école du 15 juin 2017. 90 élèves sont présents actuellement à l'école, répartis en 4 classes. L'effectif prévu pour la rentrée de septembre est de 89 élèves pour le moment. Différents projets et activités pédagogiques ont eu lieu (cinéma, visite de la nouvelle bibliothèque, kermesse...).

La construction du préau devrait commencer début juillet mais le bloc sanitaire côté primaire est repoussé à la fin de l'année 2017.

6) Divers travaux

L'airstat de la salle des fêtes a été remplacé par l'entreprise FOUCARD de Coutances. Des dégâts ont été constatés lors des violents orages à la Bretonnière. L'Agence routière a donc établi un devis. Un rendez-vous a été sollicité auprès de la directrice de l'entreprise CETIH.

7) Zéro phyto et convention frelon asiatique

Le Conseil Municipal a étudié les modalités de mise en place de la démarche zéro phyto à savoir l'interdiction d'utiliser des pesticides depuis le 1^{er} janvier 2017. Les services techniques feront le maximum pour un entretien manuel ou technique sur les espaces publics.

Cependant, il faudra s'habituer à ce que l'herbe et autres végétations fassent parties du paysage. Il est demandé à chaque habitant de désherber devant son habitation. Dans le cimetière, nous ferons une opération avec les élus pour participer à l'entretien et il est demandé à chaque famille d'entretenir les espaces situés entre les tombes et d'éliminer les fleurs et les plantes desséchées.

La convention de lutte collective contre les frelons asiatiques a été signée avec la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisible de la Manche. Pour la destruction des nids, le Conseil Municipal a décidé de retenir l'entreprise FARAGO de Saint-Amand.

8) Révision de la carte communale

La commission a étudié la possibilité d'intégrer des nouveaux terrains constructibles dans la carte communale. Des contacts vont donc être pris auprès des propriétaires concernés.

9) Attribution de logement

Le bornage du terrain (futur lotissement) est prévu le mercredi 12 juillet 2017 à 14h30.

Deux logements de type F3 seront disponibles prochainement. Les propositions seront transmises pour la prochaine commission prévue en septembre.

10) Assainissement : compte-rendu de la rencontre DIP MSE

Un rendez-vous a eu lieu le 13 juin 2017 avec la Société DIP et MSE, concernant le problème sur le poste DIP. La ligne téléphonique va être remise en service.

11) Questions diverses

Le salon du patrimoine aura lieu le 8 et 9 juillet 2017.

Les 50 ans du moto club d'Ouille auront lieu le 16 juillet 2017 à partir de 10h30.

La Commune est chargée d'organiser la distribution des colis de la banque alimentaire prévue le mercredi 12 juillet.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le mardi 5 septembre 2017 à 20h30.

Le Maire,



Claude HALBECQ

